08.12.2022 – 09:00 Uhr

Conseils du CIPI : Comment traverser l'hiver en toute sécurité, même en cas de pénurie d'énergie

Bern (ots) -

La crise énergétique agite la Suisse. La crainte que le gaz et l'électricité viennent à manquer cet hiver suscite des inquiétudes au sein de la population. Par conséquent, nombreux sont ceux qui se préparent à d'éventuelles pénuries : les uns remettent en service de vieilles cheminées, les autres installent des poêles électriques, d'autres encore achètent des réchauds de camping ou des bougies. Or, on oublie souvent que ces articles présentent des risques considérables en cas d'inattention, de mauvaise utilisation ou de mise en service inadéquate.

À l'heure actuelle, un grand nombre de personnes remettent en service de vieilles cheminées ou achètent des poêles neufs dans le commerce spécialisé et les installent elles-mêmes. Or, ces deux solutions présentent des risques considérables. D'une part, l'installation d'un nouvel appareil doit impérativement être confiée à un professionnel, car c'est le seul moyen d'être sûr que les matériaux utilisés seront adaptés et que l'installation sera correcte. D'autre part, les chauffages au bois, poêles, cheminées et poêles en faïence qui n'ont pas servi depuis longtemps doivent impérativement être contrôlés et nettoyés par un ramoneur avant leur remise en service. Autre chose à savoir : pour éviter une surchauffe, il ne faut jamais ajouter de trop grandes quantités de combustible en une seule fois et le poêle ne doit pas être utilisé en continu.

Si l'on souhaite ressortir un vieux poêle électrique, il convient de s'assurer que les prises, les interrupteurs et les câbles sont encore en bon état. Les appareils et les câbles défectueux doivent être remplacés sans attendre. Que le poêle soit vieux ou neuf, il faut s'assurer que la chaleur peut se répartir correctement et qu'il n'y a pas d'accumulation de chaleur.

Le CIPI recommande de ne pas utiliser de réchauds de camping à l'intérieur. Nombre de ces réchauds présentent un risque élevé d'intoxication au monoxyde de carbone. Un incendie peut également vite se déclarer en cas de manque d'attention ou de mauvaise utilisation. C'est pourquoi il est plus sûr de les faire fonctionner dans le jardin ou sur le balcon.

Le danger d'incendie dû aux bougies est, lui aussi, souvent sous-estimé. Chaque année, on recense plus de 500 incendies en Suisse à cause d'une bougie. Il faut être attentif à la façon dont on dispose les bougies : elles doivent toujours être bien stables et droites. Aucune matière combustible ne doit se trouver à proximité. Enfin, il ne faut jamais laisser une bougie allumée sans surveillance.

Pour répondre à l'actualité, le CIPI a compilé des conseils simples, mais efficaces, qui permettent d'identifier les possibles dangers et de prévenir les accidents et les incendies : **bfb-cipi.ch/penurie-energie**

Contact:

Rolf Meier
Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI
T +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100899864 abgerufen werden.